

Perspectives

N°24/077 – 22 mars 2024

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La France manque ses objectifs d'énergies renouvelables PPE malgré une bonne dynamique en 2023

- L'année 2023 a été marquée par une hausse de 9% des capacités en électricité renouvelable. Cependant, cela reste insuffisant par rapport aux objectifs de la PPE.

Les énergies renouvelables ont poursuivi leur croissance en 2023. Cette croissance des capacités installées s'est logiquement traduite par une augmentation de la production d'EnR dans le mix énergétique français de +7,2 GW (hydraulique inclus) par rapport à l'année 2022. Par ailleurs, bien que cette année fût davantage marquée, une fois de plus, par l'accroissement des capacités solaire et éolien avec le raccordement du parc de Saint-Nazaire d'une capacité de 480 MW, la France n'a pas atteint ses objectifs PPE. En effet, fin décembre 2023, les capacités éoliennes étaient de 24,1 GW contre 26,4 GW dans le cadre du PPE. Tandis que celles du solaire étaient de 19,7 GW contre 20,1 GW.

Une augmentation de l'offre électrique en 2023 grâce aux filières décarbonées

La France redevient exportatrice nette d'électricité en 2023.

La production électrique française fin 2023 s'élevait à 474,9 TWh. Cette production, en hausse de +6,7% par rapport à 2022, s'explique par un retour progressif du parc nucléaire (318,5 TWh en 2023 vs 278,2 TWh en 2022) accompagnée par le solaire (+16,4%), l'éolien (+26%) et l'hydraulique (+13,6%) dans un environnement favorable aux EnR. La consommation électrique sur cette même période (424 TWh) en retrait de 5% combinée à la hausse de production a permis à la France de renouer avec sa tradition d'exportatrice d'électricité. Ainsi en 2023, la France a exporté 50,6 TWh contre 14,4 TWh d'importations en 2022.

LA FILIÈRE ÉNERGIE EN QUELQUES CHIFFRES

		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023E	2024P
VARIATION	Capacités de production installées totales	0,1%	1,6%	1,8%	0,6%	2,4%	3,1%	5,0%	4,8%
GW	capacités de la filière Nucléaire	63,13	63,13	63,13	61,37	61,37	61,37	61,37	63,02
VAR.%		0,0%	0,0%	0,0%	-2,8%	0,0%	0,0%	0,0%	2,7%
GW	capacités de la filière Thermique	19,03	18,59	18,59	18,93	18,27	18,04	17,51	16,11
VAR.%		-12,9%	-2,3%	0,0%	1,8%	-3,5%	-1,3%	-2,9%	-8,0%
GW	capacités de la filière Hydraulique	25,52	25,51	25,56	25,73	25,72	25,61	25,87	25,41
VAR.%		0,1%	-0,0%	0,2%	0,7%	0,0%	-0,4%	1,0%	-1,8%
GW	capacités de la filière de l'Éolien	13,56	15,11	16,50	17,62	18,78	20,96	24,10	27,03
VAR.%		16,2%	11,4%	9,2%	6,8%	6,6%	11,6%	15,0%	12,2%
GW	capacités de la filière Solaire	7,66	8,53	9,44	10,39	13,07	15,43	19,70	23,71
VAR.%		13,1%	11,4%	10,7%	10,1%	25,8%	18,1%	27,7%	20,4%
GW	capacités de la filière Bioénergies	1,95	2,03	2,12	2,17	2,21	2,31	2,34	2,81
VAR.%		4,8%	4,1%	4,4%	2,4%	2,0%	4,4%	1,2%	20,1%

Sources : ministère de l'Écologie, RTE, Fitch, Crédit Agricole S.A. / ECO

Les faits marquants 2023

T1-2023	FUTURE GIGAFACTORY SOLAIRE EN FRANCE	Annoncé par Emmanuel Macron fin mars 2023, le consortium Holosolis prévoit de construire la plus grande gigafactory de panneaux photovoltaïques d'Europe en Moselle. Cette dernière vise une production annuelle d'une capacité de 5 GW permettant ainsi d'accélérer la transition énergétique et de réduire la dépendance de la France et de l'Europe vis-à-vis de la Chine (qui détient 80% de la production mondiale de modules photovoltaïques). La production sera lancée dès 2025 et permettra de couvrir la consommation annuelle d'un million d'habitants.
T2-2023	INAUGURATION DU PLUS GRAND MÉTHANISEUR DE FRANCE	Le 28 avril 2023, Teréga, TotalEnergies et BioBéarn inaugurent le plus grand méthaniseur de la France. Situé à Mourenx, ce site permettra de valoriser plus de 200 000 tonnes de déchets organiques et de produire 69 GWh de biométhane fin 2023. En 2025, l'objectif sera d'atteindre une capacité maximale de 160 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 50 000 habitants. Une production qui permettra également d'éviter l'émission de 32 000 tonnes de CO ₂ par an.
T3-2023	PROVENCE GRAND LARGE	Le 11 septembre 2023, le tout premier flotteur du projet Provence Grand Large a été installé en méditerranée à 17 km au large du Golfe de Fos. Provence Grand Large est le premier projet au monde à utiliser un système innovant de flotteurs dits « à lignes d'ancrage tendues ». Sa mise en service étant prévue pour 2024, ce projet embarquera une capacité de 25 MW et produira une consommation d'électricité annuelle pour environ 45 000 habitants.
T4-2023	RÉFORME DU MARCHÉ EUROPÉEN DE L'ÉLECTRICITÉ	Le 17 octobre 2023, un accord a été trouvé sur la réforme du marché européen de l'électricité. Cet accord prévoit de protéger la facture des consommateurs et des entreprises à travers des contrats long terme et de favoriser l'investissement massif dans les nouvelles installations de production d'électricité à travers le dispositif de « Contrat pour différence » (CFD).

Le panorama des renouvelables français boosté par la LPEC

La promesse présidentielle, une série de loi dès début 2024.

La hausse des capacités d'énergies renouvelables (hydraulique y compris) devrait dans son ensemble se poursuivre en 2024 avec une hausse de +9,6% (soit +7 GW) par rapport à l'année 2023. Celle-ci devrait être due aux capacités solaires (+58%), éoliennes (+42%) et bioénergies (+7%) tandis que l'hydraulique devrait reculer de -7%. De plus, pour l'année 2024, la filière des renouvelables français devrait être boostée par la prochaine LPEC qui définira les objectifs et les priorités d'actions de la politique énergétique nationale à travers le développement massif des EnR. Bien que la filière soit confrontée à d'énormes challenges notamment sur la chaîne d'approvisionnement et l'inflation, l'année 2024 est attendue pour être celle de l'accélération des EnR.

Chiffres clés

- ✓ **72 GW** : parc utilisé pour la production d'électricité renouvelable en France en 2023 (hydraulique inclus) ;
- ✓ **7 GW** : croissance attendue du parc de production d'électricité renouvelable en France en 2024 (hydraulique inclus) ;
- ✓ **100-112 GW** : parc de production d'électricité renouvelable attendue en France en 2028 (hydraulique inclus).

L'Europe entend consolider son green deal autour de la priorisation de l'éolien terrestre et en mer mais pas que...

Le 13 septembre dernier, la Commission européenne, dans le cadre de son *green deal*, a annoncé la préparation d'un paquet de mesures dès 2024 sur l'éolien afin de lever les difficultés au niveau des délais de

délivrance des permis, des chaînes d'approvisionnement, des compétences métiers et de l'accès au financement. En 2024, les capacités renouvelables (hydraulique inclus) européennes devraient croître de +10% portant le total à 677,2 GW contre 618,3 en 2023. Celles-ci devraient être portées par le solaire (+74%) et l'éolien (+23%). Ainsi, ces nouvelles mesures relatives au *green deal*, si elles sont mises en œuvre, devraient contribuer à renforcer les EnR en Europe notamment à travers l'éolien, dont l'objectif est de 30 GW/an, et les batteries. L'Europe entend donc utiliser pleinement le potentiel de l'énergie éolienne et principalement de l'éolien en mer.

Un contexte mondial et européen des énergies renouvelables en effervescence au lendemain de la COP28

La récente COP28 a de nouveau permis de pointer du doigt le besoin d'accélération des capacités d'énergies renouvelables à travers le monde. Ainsi, en réponse à ce besoin, 116 pays dont la France et l'Union européenne se sont engagés à tripler les capacités d'EnR d'ici 2030. Respecter cet engagement nécessitera des stratégies nationales et européennes agressives. L'UE, quant à elle, pourra compter sur son plan REPowerEU lancé en 2022 pour soutenir et accélérer la filière des renouvelables. En France, d'ici 2030, sont déjà en cours (et pour ne citer que ceux-ci) 15 projets de parcs éoliens en mer d'une capacité de 9 GW, une gigafactory de panneaux solaires d'une capacité de 5 GW/an ainsi que 1 149 projets listés de biogaz d'une capacité de 25,4 TWh/an.

En bref

Après une croissance en 2022 et en 2023, la filière des énergies renouvelables en France et en Europe devra poursuivre sa hausse en 2024. Toutefois, afin de satisfaire aux objectifs nationaux et européens sur le climat, l'année 2024 devra être marquée par des mesures impactantes permettant l'accélération de la filière. ■

Glossaire :

EnR : énergies renouvelables.

MWh/GWh/TWh : mégawattheure, gigawattheure, térawattheure.

MW/GW : mégawatt, gigawatt.

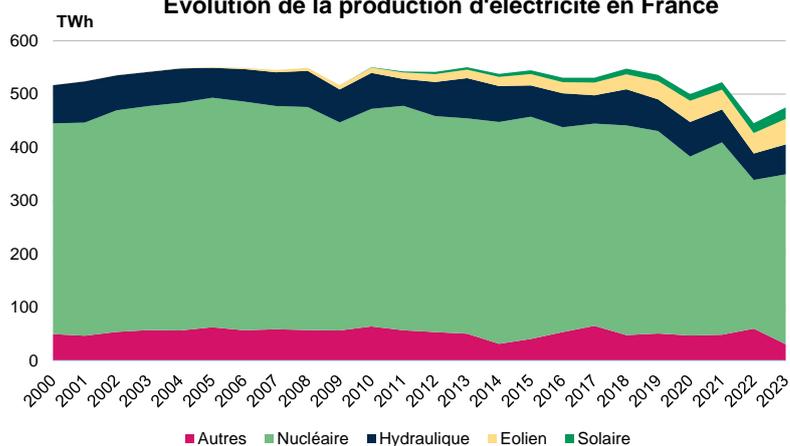
PPE : programmation pluriannuelle de l'énergie.

LPEC : Loi de programmation énergie-climat.

UE : Union européenne.

IRA : *Inflation reduction act*.

Evolution de la production d'électricité en France



Sources : RTE, Crédit Agricole S.A. / ECO

Article paru dans le rapport annuel "[ECO Tour 2024 : état de l'économie française secteur par secteur](#)",
le 15 février 2024

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
20/03/2024	<u>L'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires – Lait</u>	Agroalimentaire
19/03/2024	<u>France – Reprise rapide ou pas, divergence de vues entre l'Insee et la Banque de France</u>	France
18/03/2024	<u>Géo-économie – Tensions et recompositions</u>	Géo-économie
15/03/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
14/03/2024	<u>Italie – Les deux faces de la même pièce</u>	Italie
14/03/2024	<u>Chine : deux sessions, une cible de croissance et beaucoup de questions</u>	Asie
14/03/2024	<u>Métaux stratégiques et nouveaux matériaux : lithium, nickel et cuivre rebattent les cartes</u>	Mines & métaux
13/03/2024	<u>Web3, les nouveaux Salesforce</u>	Sectoriel
12/03/2024	<u>Royaume-Uni – Transition verte : point d'étape à mi-parcours</u>	Royaume-Uni
12/03/2024	<u>France – Journée des Femmes, des inégalités qui persistent en dépit d'avancées</u>	France
08/03/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
07/03/2024	<u>À l'approche des élections générales en Inde, Narendra Modi fait face à la colère des agriculteurs</u>	Inde
07/03/2024	<u>Géoéconomie – Tensions et recompositions</u>	Monde
05/03/2024	<u>Italie – Meilleur temps pour les ménages</u>	Italie
04/03/2024	<u>France – Une pluie d'indicateurs, des signaux mitigés concernant la conjoncture</u>	France
01/03/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
26/02/2024	<u>France – Le taux d'endettement des agents non financiers est-il préoccupant ?</u>	France
22/02/2024	<u>Nigeria – Un pays en proie à de multiples défis</u>	Afrique sub-saharienne
21/02/2024	<u>Indonésie – Adoubé par Jokowi, le général Subianto s'impose facilement dans les urnes</u>	Asie
20/02/2024	<u>France – Des créations d'entreprises toujours vigoureuses en 2023</u>	France
19/02/2024	<u>L'économie britannique est tombée en récession au T4-2023</u>	Royaume-Uni
16/02/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
15/02/2024	<u>ECO Tour 2024 : état de l'économie française secteur par secteur</u>	France

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Morifing Bamba

Documentation : Vincent Guéganic – **Statistiques** : Datalab ECO

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.